



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Histoires-de-sous-histoires-de>

Histoires de sous, histoires de fous

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2008 - N° 1086 - avril 2008 -

Date de mise en ligne : mercredi 30 avril 2008

Description :

Ernest Barreau, se rappelant que Coluche pensait que ses restau du coeur cesseraient vite d'être nécessaires, rappelle que le droit à la vie, donc les moyens de vivre décemment, est un Droit de l'Homme inscrit dans la Charte Universelle des Nations Unies !

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

La campagne des "restos du coeur", créés par Coluche en 1985, vient de se terminer. Ce grand humoriste n'avait certainement pas pensé, que, non seulement son oeuvre allait perdurer, mais qu'elle prendrait de l'ampleur au fil des ans, nonobstant les richesses produites sur le sol national. Son action hautement humaniste et salvatrice pour les rejetés de la société de fric n'était pas faite pour s'inscrire dans la durée, mais seulement dans l'attente que les pouvoirs publics de la dite société, prennent conscience de la pauvreté en France et mettent en oeuvre un système de répartition pour distribuer équitablement ce dont toute personne a élémentairement et socialement besoin. Véritable richesse, ces biens et produits existent en quantité suffisante, le volume des stocks le prouve.

Humanisme ou destruction

Ces distributions de denrées permettent deux choses :

1°) La survie de ceux et celles qui sont rendus insolubles par une sorte de racket institutionnalisé, la loi d'airain du profit financier ;

2°) L'écoulement de stocks alimentaires et autres, déclarés "invendus et invendables", pour motif de surproduction, alors qu'en fait, c'est de "sous-consommation" qu'il s'agit, quand le pouvoir d'achat de cette multitude de "laissés-pour-compte" fait défaut.

Mais en France comme ailleurs, le provisoire dure longtemps. Alors le même scénario se poursuit et le nombre de demandeurs (euses) est en hausse (10% en deux ans). Force est de reconnaître que, malgré les moyens déployés, les solutions préconisées et entreprises sont toutes à côté de la plaque, elles atténuent des effets mais n'éradiquent pas leur cause.

Problème monétaire

Il y a belle lurette que la monnaie n'a plus de contrepartie réelle et ne peut donc plus être un véritable étalon de mesure de la réalité. Elle n'est plus que des chiffres alignés sur des comptes, mais dotés d'un pouvoir magique, ... celui de faire des petits au bénéfice d'abord de ceux qui les écrivent. C'est une monnaie-casino qui ne laisse, comme dans L'huître et les plaideurs de la fable, que le sac et les quilles aux dindons de la farce tandis que des flots vagabondent, pour servir aux plus veinards ou aux plus rusés, à spéculer, à jouer à la Bourse.

La richesse d'un pays qui se dit civilisé ne se compte pas avec ces milliards en chiffres, mais bien à sa capacité de produire pour satisfaire les besoins légitimes de tous, et d'abord leurs besoins vitaux. Il s'agit de partager le progrès entre tous.

Sans remise en cause du fait que ce simple moyen d'échange a été dévoyé en monnaie esclavagiste, qu'il est devenu le vecteur des désordres économique-sociaux qui secouent le monde, sans remise sur les rails pour qu'il ne soit qu'un moyen fiable pour une gestion saine, aucun changement de société ne sera possible, ni socialement, ni écologiquement. Il n'y a pas de réforme possible, cette monnaie est condamnée dans ses fondements, par les faits.

Révolution technologique et droits économiques

« Lorsque la machine remplace l'homme, l'homme doit vivre du produit de la machine ». Cette évidence conduit à la dissociation du revenu et de l'emploi (le salaire).

Plus besoin de quémander pour assurer ses besoins vitaux si une monnaie basée sur une production faite pour répondre aux besoins sociaux, est répartie sous la forme d'un revenu décent et inaliénable, permettant d'assurer à tous le droit à la vie. Car il s'agit bien d'un véritable droit économique, inscrit dans la Charte Universelle des Nations Unies, dont la France est cosignataire.

Il est temps que les peuples et leurs gouvernants prennent conscience que nous ne sommes plus dans l'ère de la rareté où le problème était de vaincre la pénurie, mais dans l'ère de l'abondance où c'est celui d'éviter le gaspillage et développer les inégalités qui est posé.

« Ce qui est socialement utile, matériellement et écologiquement possible, doit être financièrement réalisable ».

Mettre la "justice sociale" à la place de l'actuelle la charité matérielle/business, est l'une des clefs de voûte d'une véritable "libération économique".